

ADAGE - application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle

ADAGE est la plateforme numérique de l'éducation nationale dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle. Au service des équipes pédagogiques, les ressources en ligne proposées par ADAGE aident à concevoir des projets en partenariat avec des structures culturelles dans l'objectif du 100% EAC, pour que tous les élèves bénéficient d'un égal accès à la culture. Les dispositifs s'enrichissent de l'ouverture du pass Culture dans sa déclinaison scolaire.

Mis à jour : septembre 2023

 **Actualités**

ADAGE, application accessible via son espace professionnel

ADAGE continue de permettre le **suivi du parcours d'éducation artistique et culturelle** de l'élève, dans le **1^{er}** et le **2^d** degré.

Une **nouvelle version d'Adage** est en ligne depuis avril 2023. La plateforme Adage est désormais conçue comme **un portail d'inscription aux actions et projets d'EAC** : les professeurs (*du 1^{er} et du 2^d degré*) accèdent directement aux inscriptions ou candidatures à des dispositifs nationaux tels que « **Goncourt des lycéens** » ou « **Prix Jean Renoir des lycéens** » ainsi qu'aux dispositifs académiques ou départementaux (*tel* « **École et cinéma** »).

Adage reste accessible par votre portail d'applications professionnel (Arena...).



Des tutoriels et guides [!\[\]\(339a16584d5da0f0a3ca4e9ec17bf6a1_img.jpg\)](#) sont téléchargeables pour en faciliter la prise en main : utilisation du pass Culture, préparer mes projets, renseigner mes projets, parcours directeur / IEN / chef d'établissement.

Présentation

L'application ADAGE dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle est accessible par l'intranet professionnel des personnels de l'éducation nationale, les portails académiques et le portail national Pléiade.

Les fonctionnalités d'ADAGE sont multiples :

Suivre le parcours EAC de chaque élève de la maternelle à la Terminale

Inscrire classes et élèves aux actions et projets EAC via une seule saisie par les professeurs

Consulter les offres collectives du pass culture dont ADAGE constitue l'unique voie d'accès

Construire des projets EAC

Rechercher des partenaires par une recherche thématique ou cartographiée

Obtenir des financements

Répondre aux appels à projets académiques

Consulter des ressources

Accompagner les équipes pédagogiques, de la conception à la mise en œuvre du projet

ADAGE permet aux équipes pédagogiques de monter des projets d'éducation artistique et culturelle et de solliciter des financements en vue de leur réalisation, notamment en répondant aux appels à projets académiques. **L'application offre également une base de ressources donnant accès aux informations sur les dispositifs, aux contacts et à la cartographie de partenaires culturels sur chaque territoire académique.**

Enrichir des projets pédagogiques grâce à la part collective du pass Culture

ADAGE permet de **consulter les offres collectives pass Culture, de les réserver et de les financer.** Les offres pass Culture sont une opportunité d'enrichir et d'initier des projets pédagogiques construits en partenariat.

Le vademecum de la part collective du pass Culture aborde :

Le descriptif d'une offre collective

Le cadre d'éligibilité des acteurs culturels souhaitant proposer des offres collectives

Le cadre réglementaire et les ressources disponibles

[Télécharger le document \(.pdf, 4.26 Mo\)](#)

Informations, guides et tutoriels d'utilisation

« Mon compte » utilisateur : Pour renseigner un projet sur l'application ADAGE, il convient d'utiliser « mon compte » pour demander le profil « rédacteur de projet » à votre chef d'établissement.

L'appel à projet : Les équipes pédagogiques peuvent déposer en ligne des demandes de subvention.

Le recensement : Les équipes pédagogiques saisissent l'ensemble des actions menées dans l'établissement scolaire.

Guides et tutoriels d'utilisation

[Des tutoriels et guides](#)  sont téléchargeables pour en faciliter la prise en main : utilisation du pass Culture, préparer mes projets, renseigner mes projets, parcours directeur / IEN / chef d'établissement.

Visionner les tutoriels vidéos :

[Les profils directeur d'école, chef d'établissement et rédacteur de projets](#)


Consulter les guides utilisateurs ADAGE :

Des guides et tutoriels utilisateurs sont téléchargeables dans l'onglet « Ressources > Aide » de l'application ADAGE.

Accéder à ADAGE

Pour les enseignants de l'enseignement public et privé sous contrat des ministères de l'éducation nationale, des Armées et de la Mer

[Ouvrez l'intranet académique](#). Dans la plupart des académies, l'intranet s'appelle ARENA.

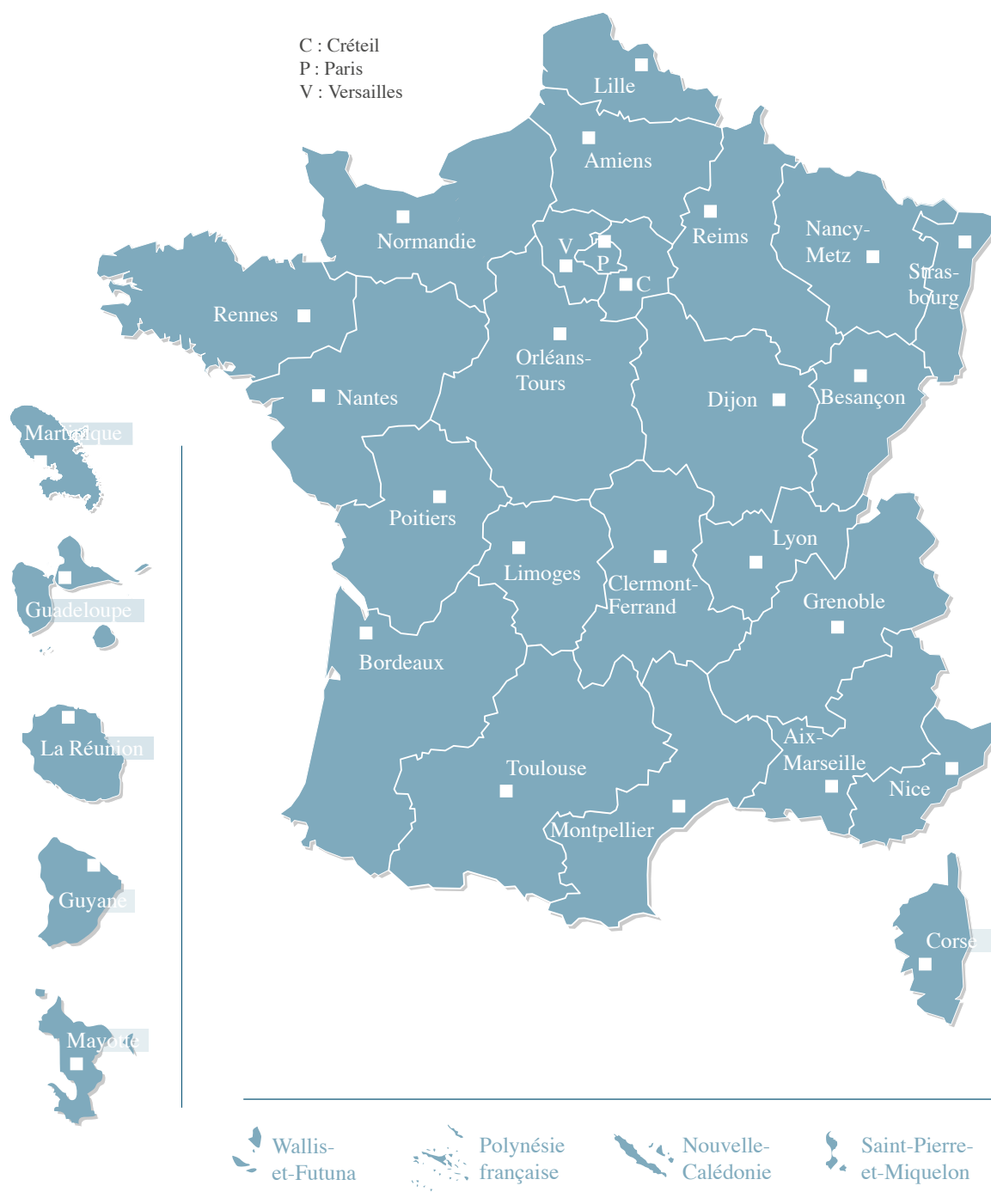
Renseignez vos identifiant et mot de passe.

Choisissez le domaine « Scolarité du 1er degré » ou « Scolarité du 2nd degré ».

Cliquez sur « ADAGE - Application Dédiée À la Généralisation de l'EAC » dans la rubrique « Application dédiée aux parcours éducatifs »



ADAGE - Accès à votre intranet académique



© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Novembre 2019

Pour les enseignants des établissements agricoles

Vous êtes enseignant : téléchargez la procédure de connexion à l'application ADAGE



Vous êtes [chef d'établissement : téléchargez la procédure de connexion à l'application ADAGE](#) ↗

Sur le même thème



**Le pass Culture :
un dispositif
collectif pour les
classes et
individuel pour
les élèves**



**Éducation
artistique et
culturelle**



**Je mène un projet
avec mes élèves**